



Le 5 novembre 2019

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Jean-Olivier Tremblay
Avocat

Hydro-Québec– Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à la méthodologie d'identification des éléments du réseau de transport principal – Hydro-Québec par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et d'exploitation du réseau dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre dossier : R-3952-2015 / Notre référence : R051682 JOT

Chère consœur,

Suivant la lettre de la Régie du 25 octobre 2019 dans le dossier mentionné en objet, le Coordonnateur a transmis à toutes les entités visées par les normes de fiabilité au Québec un courriel leur demandant de lui faire parvenir tout commentaire d'ici le 8 novembre 2019 à l'égard de la demande de report de l'entrée en vigueur du régime applicable aux entités, installations ou éléments nouvellement inscrits au Registre des entités visées par les normes de fiabilité au 1^{er} juillet 2020.

Le Coordonnateur fera rapport à la Régie des commentaires reçus, le cas échéant.

Veillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY

JOT/jl